



La fibre arrive à Sansais!

~ PAGE 2



La végétalisation du cimetière : phase II!

~ PAGE 3



Bilan 2018 et budget 2019

~ PAGE 3



Les événements à venir sur la commune

~ PAGE 4



# Paroles de pigouille

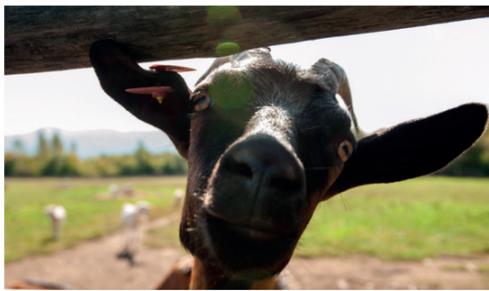
n° 19 été 2019

## ///actualités

nouveau

### Un pôle formation, tourisme, nature à La Garette

Maison du Cheval, Maison familiale et rurale (MFR), camping, salle du Châtelet, sans oublier les hectares de Marais et toute la faune et la flore présentes : tous les ingrédients sont réunis pour accueillir une ferme pédagogique à Sansais.



Imaginée sur et autour de la butte du Châtelet, cette ferme pédagogique accueillera bientôt, en partenariat avec la MFR, la Maison du Cheval et le Conservatoire des ressources génétiques du Centre-Ouest Atlantique (Cregène), les espèces animales et végétales typiques de notre région picto-charentaise parmi lesquelles poule de Marans, baudet

du Poitou, chèvre poitevine, oie blanche du Poitou, angélique...

Cet espace sera une belle vitrine pour les touristes qui souhaitent découvrir le Marais et ses richesses.

**Vous avez aussi des idées?** Venez vous associer à ce beau projet auquel nous souhaitons longue vie!

territoire

### Le marais et nous...

Fréquenté par les agriculteurs, abatteurs de peupliers, pêcheurs et chasseurs, cyclistes, randonneurs ou coureurs à pied... le marais nécessite une attention toute particulière afin de préserver ses propriétés, ainsi que sa faune et sa flore.

#### Plan de gestion en cours

De par la nature du sol, les chemins sont souvent en mauvais état du fait des intempéries, des engins qui circulent, et notamment des sorties de bois par les abatteurs. Une réunion de concertation entre le Parc interrégional, les communes du Marais, le conseil départemental, la Communauté d'agglomération du Niortais a eu lieu en mai, afin de s'accorder sur un plan de gestion de cet espace, source d'activités touristiques, agricoles et de sport et loisirs.

#### Pour les peupliers aussi!

La commune met également en œuvre un plan de gestion des branches de peupliers. Celles-ci sont proposées en bois de chauffage aux habitants ou broyées sur place. Vous êtes propriétaire de peupliers que vous faites abattre? **N'oubliez pas de nous le signaler**, tant pour les questions de sécurité que pour la remise en état des chemins par les abatteurs. Nous comptons sur votre vigilance pour sauvegarder cet espace naturel qui se trouve en site classé.



## ///édito

Chers administré(e)s,



Avec les vacances qui commencent, nous vous invitons à un voyage sur notre commune en vous présentant certains endroits sans doute oubliés ou moins connus. Certes la commune compte deux villages importants par leur taille, Sansais et La Garette, mais n'oublions pas non plus nos administrés qui vivent près des communes voisines ou dans des hameaux isolés. Nous citerons bien sûr la Guignaudière, le Gué de Sansais, les Cabanes de Néron, Néron, les Cabanes de Sansais, le Vieux Moulin, la Chaume du Château, Volette, Brillauvin, la Mothe Jacquelin, et les bords de Sèvre. Nous commençons aujourd'hui notre présentation par les bords de Sèvre et les maisons qui ne sont accessibles que par voie d'eau. Merci aux propriétaires de ces bâtisses de nous avoir autorisés à diffuser leurs photos. D'autres voyages nous conduiront sur d'autres sites dans ce même journal ou sur le site internet de la commune. Faites-nous part de vos envies et racontez-nous votre quotidien sur ces écarts. Sans aucun esprit de chauvinisme, notre démarche consiste seulement à rendre à César ce qui appartient à César : admirez et promenez-vous sur les bords de Sèvre avec les beaux jours. Nous vous souhaitons un bel été et une bonne lecture!

Votre maire  
Rabah Laïchour

travaux

## Se raccorder à l'assainissement...

Grâce à l'investissement de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) dans le développement de stations d'épuration et de réseaux d'assainissement, bon nombre de foyers de Sansais peuvent désormais se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

Si votre habitation est concernée, vous avez reçu un courrier de la CAN vous invitant à vous raccorder **avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021**. Des entreprises spécialisées en maçonnerie et travaux publics peuvent vous assurer cette prestation. Nos vieilles fosses toutes eaux peuvent être recyclées en récupérateurs d'eau, bien utiles pour arroser fleurs et potagers. Parlez-en à votre plombier.

... **Pour en savoir plus :**  
CAN (service assainissement et eaux pluviales)  
Tél.: 05 49 38 79 49 ou la mairie : 05 49 04 51 73

## La Can l'a dit, Orange le fait!

Comme nous voulons toujours aller plus vite que la musique et le temps, nous attendons tous avec impatience l'arrivée de la fibre. C'est désormais chose faite puisque deux armoires sont installées à la Garette et Sansais et le raccordement devrait se faire dans le courant de l'année. Il appartiendra à chaque abonné de se rapprocher ensuite de son opérateur pour le raccordement définitif. Les premiers se feront d'ici la fin 2019, les derniers en 2020. Le déploiement peut être suivi sur le site <http://reseau.orange.fr> Nous tenons à remercier les services techniques d'Orange ainsi que la CAN.

école

## Activités scolaires et extrascolaires : où en sommes-nous ?

À la prochaine rentrée, la commune d'Amuré accueillera toujours deux classes, ainsi que la commune de Sansais. Aucun changement n'est prévu quant au fonctionnement tant du point de vue du temps scolaire, que de l'ouverture de la garderie ou du transport.

### De nouveaux matériels à disposition des enfants

Afin de compléter l'offre d'activités dans le cadre de l'accueil périscolaire mis en place le mercredi matin suite au passage à la semaine de quatre jours, la commune envisage d'installer un espace de jeux et d'acquies du matériel informatique (voir ci-dessus). Le projet est estimé à environ 9 500 euros HT et la commune espère une aide financière de la CAF et de la MSA. Un bilan des activités du mercredi sera réalisé avec les intervenants afin d'apporter des améliorations à la suite de cette première année expérimentale.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier la Maison familiale et rurale pour le don de micro-ordinateurs, les bénévoles et structures (Udaf, CAN, Gods, etc.) sans lesquels les activités n'auraient pu se dérouler, le personnel de la commune, ainsi que les bénévoles de la bibliothèque pour le temps consacré lors des permanences. Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour l'inscription de vos enfants à l'école ou toute question relative à la scolarité.

**N'oubliez pas de vous rapprocher de la mairie de Sansais ou d'Amuré pour inscrire vos enfants aux activités du mercredi.** Bonnes vacances aux enfants!



## La commune intègre le CPI de La Courance

Vous les avez sans doute vus lors de la cérémonie du 8 mai : les pompiers du centre de première intervention (CPI) de La Courance, dont les bâtiments se trouvent à La Gorre (commune d'Amuré), nous ont fait le plaisir d'assister à cette manifestation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, les communes membres (Frontenay-Rohan-Rohan, Amuré et Épannes) nous ont accueillis en ouvrant les portes de leur syndicat et nous les remercions. Cela ne change en rien les habitudes en matière de secours : le numéro à composer en cas de nécessité reste le 18. Une précision qui mérite également d'être signalée : cela ne change rien non plus d'un point de vue financier pour notre commune. Nous profitons de ce journal pour lancer un appel aux personnes intéressées pour devenir pompier volontaire.

### Équipement numérique à l'école de Sansais

Datant de 2009, l'équipement actuel, obsolète, permet difficilement de mener à bien des séances avec les élèves.

La candidature de l'école de Sansais a été retenue par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du plan Écoles numériques innovantes et ruralité (ENIR).

Le projet qui porte sur l'acquisition de huit tablettes, six PC connectés aux TBI des classes, s'élève à près de 7 000 euros HT, dont la moitié serait couverte par une subvention. Un équipement qui...

- ... favorisera l'acquisition de compétences numériques ;
- ... permettra de développer la relation entre les familles et l'école par le biais d'outils de communication numérique.

## Quoi de neuf ?



### Bienvenue aux abeilles à Sainte-Fond

L'Association communale de chasse agréée (Acca) de Sansais, présidée par Daniel Girard, a construit un rucher pédagogique au lieu-dit de « Sainte-Fond », route du Gué à Sansais. Cette opération a bénéficié de deux subventions, l'une de 400 euros, émanant du conseil départemental, l'autre de 750 euros, provenant du Crédit Agricole de Frontenay-Rohan-Rohan. Ce projet est devenu réalité grâce à la collaboration des Abeilles des Deux-Sèvres, de la Fédération départementale des chasseurs et de la commune, qui a mis une parcelle de terrain à disposition. Les enseignantes et les enfants de l'école ont assisté le 25 janvier à l'inauguration. Daniel Girard a précisé : « Ce rucher marque notre attachement à la biodiversité et à la protection des espèces, dont les enfants seront les garants dans les années futures. »

### Des ateliers numériques



Afin de permettre à chacun d'utiliser Internet, la commission de présence postale et La Poste ont proposé un accompagnement gratuit à raison de trois séances de deux heures, dont la mise en œuvre a été confiée à l'association Trans'Net. Les ateliers, sur mesure, accueillent six personnes maximum par groupe. L'intervention était basée sur la pratique et l'aide personnalisée pour que chacun puisse réaliser ses démarches en ligne. Cette initiative a rencontré un franc succès (les photos sont en ligne sur notre site).

### Agrandissement du local santé

Le premier coup de pioche pour l'extension du local santé vient d'être donné. Nous pourrions ainsi accueillir à la fin de l'automne de nouveaux professionnels de santé qui renforceront l'équipe de kinés en place. Nous envisageons la création de quelques places de parking supplémentaires près de la mairie. Pensez aussi à vous garer sur le parking face à la mairie ou sur celui de l'école pour une meilleure fluidité de la circulation, rue du Bien. Une aide de la CAN d'un montant de 30 000 euros nous a permis de boucler le plan de financement. Bienvenue aux nouveaux professionnels de santé !

finances

## Bilan 2018 et budget 2019

Comme dans toutes les communes, les entreprises et les foyers, l'argent reste le nerf de la guerre. Sansais-La Garette n'échappe pas à ce principe.

	Réalisé 2018	Prévu 2019	Écarts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	502 918 €	525 055 €	22 137 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>	618 303 €	778 055 €	159 752 €
<b>Excédent de fonctionnement cumulé</b>	304 887 €	253 000 €	
<b>Dépenses d'investissement</b>	533 284 €	590 449 €	57 165 €
<b>Recettes d'investissement</b>	330 970 €	590 449 €	259 479 €

Comme vous le savez, notre budget comporte une section de fonctionnement qui sert à payer les différentes charges liées à la vie de la commune et une section d'investissement afin de continuer à se développer ou maintenir le patrimoine existant.

À la lecture du tableau ci-dessous, vous remarquerez que le résultat de fonctionnement est positif de 115 385 euros auquel vient s'ajouter un excédent reporté de 189 502 euros, ce qui permet de financer autant d'investissements. L'excédent prévu pour l'année 2019 est, lui, de 253 000 euros sur

un budget de fonctionnement de 778 055 euros. Quant aux chiffres sur les investissements, il faut tenir compte des prévisions non réalisées ainsi que des recettes prévues et non encaissées en cours d'année. Nous tenons aussi à rappeler que malgré la baisse des dotations de l'État, nous n'avons pas touché aux taux des taxes depuis l'année 2010 et que les emprunts sont constamment en baisse, alors que nous continuons à développer des projets. Le détail de ce tableau et des comptes est à votre disposition en mairie.

Aménagements

## Deuxième étape dans la végétalisation du cimetière

Dans le souci d'un entretien raisonné et durable, la commune s'est lancée dans la végétalisation du cimetière. Le premier carré à droite en entrant a été végétalisé, cet espace étant le plus ancien avec la plupart des tombes en état d'abandon. Le deuxième vient d'être terminé. À terme, tout le cimetière sera réaménagé, sans oublier la partie où se trouve le jardin du souvenir.

### Une végétalisation en trois phases

Pour végétaliser l'espace, trois phases d'intervention sont nécessaires. La première consiste en un décapage entre les tombes et dans les allées intérieures du carré. Objectif : retirer un maximum de terre polluée par les traitements successifs. Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'apporter de la terre végétale. Enfin, le terrain sera prêt pour mettre en place les sedum et arbres qui viendront verdifier cet espace trop minéral.

### Quelques rappels...

Chaque fosse a une largeur de 80 cm sur 2 m de longueur. Les concessions font au minimum 1 m de large (20 cm de chaque côté de la fosse). Elles doivent être distantes les unes des autres de 30 à 40 cm sur les côtés et 30 à 50 cm de la tête aux pieds. Nous comptons aussi sur les efforts de chacun pour que cet espace soit agréable et tenu en bon état. Nous avons également besoin de vous pour soutenir nos efforts, en n'utilisant aucun produit pour entretenir les tombes qui serait susceptible de détruire le sedum mis en place.

## Les zones 20 arrivent à Sansais!

Avec les zones 20, l'objectif est de faire cohabiter, sur un même espace, piétons et véhicules...

Avec les zones 20...

- ... les piétons peuvent circuler sur la chaussée ;
- ... les piétons ont la priorité sur les véhicules ;
- ... tous les véhicules peuvent circuler (voitures, vélos) sans dépasser la vitesse de 20 km/h.

De nouveaux panneaux seront donc installés :  
... rue des Ouches, rue du Bien, rue du Rouget à Sansais, la signalisation s'accompagnant d'un sens unique pour la rue du Rouget ;  
... rue des Gravées à La Garette.

En parallèle, une réflexion est en cours sur des aménagements de voirie sur ces axes – chicanes, matérialisation de places de stationnement – afin d'apporter encore plus de sécurité, notamment aux abords de l'école.

### Nouvelle signalétique



En renseignant le visiteur sur les activités, les services et les sites à découvrir, une bonne signalétique participe à la promotion du territoire. Elle doit toutefois respecter les impératifs de sécurité et d'environnement et éviter d'être un outil de publicité.

Avec l'évolution du paysage communal et après inventaire de l'existant, des anomalies et des manques concernant cette signalétique ont été décelés à Sansais-La Garette. Ainsi, nous allons :  
... indiquer plus précisément des parkings ;  
... signaler la salle du Châtelet ;  
... améliorer les indications concernant les embarcadères, hôtel, restaurant... ;  
... signaler le site de la mare de Sansais, actuellement invisible de la rue, et installer une table de pique-nique.

Enfin, pour assurer la sécurité des riverains et des piétons, l'allée longeant la rue Porte du marais deviendra interdite aux cyclistes. Une voie cyclable sera réalisée par le conseil départemental à la rentrée de septembre. **Vous souhaitez faire part d'une remarque ? Contactez la mairie.**

### Vers la création d'un cheminement sur le terre

Le plan local d'urbanisme prévoit la création de cheminements sur le terre afin de relier, notamment, le parking de la route départementale 1 à la Maison du Cheval et aller vers la rue Porte du marais. Ce cheminement, qui resterait enherbé pour la préservation du site, permettrait aux nombreux groupes de marcheurs de découvrir la richesse de nos paysages, tout en empruntant les sentiers sécurisés. À suivre...



## Aidez-nous à embellir la commune



À Sansais, nous sommes engagés depuis quelques années dans une gestion écologique des espaces communaux en privilégiant les plantations peu gourmandes en eau, en réduisant les tontes au strict nécessaire, en végétalisant le cimetière et en supprimant l'usage de pesticides sur les trottoirs. Deux villages, de nombreux espaces à entretenir... malgré leur vigilance les agents communaux ne peuvent intervenir partout. De la même manière que nous entretenons notre jardin, consacrons un peu de temps au nettoyage régulier devant notre maison, et contribuons ainsi à l'entretien de notre commune et à son embellissement. Nous comptons sur vous.

## Dispositif PhytoSignal

L'Agence régionale de santé (ARS) et la Cellule de santé publique ont mis en place un dispositif pilote afin de signaler les épandages de pesticides susceptibles de provoquer des expositions des populations dans un cadre agricole ou non.

Contactez la mairie ou signalez l'épandage par mail : [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr) ou par téléphone au 0809 400 004

### L'aide à domicile en milieu rural

L'ADMR intervient sur les communes de Coulon, Magné, Bessines, Sansais, Amuré, et propose différents services à la personne :

- ... assistance aux personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap ;
- ... garde-malade ;
- ... aide à la mobilité ou au transport ;
- ... garde d'enfant à domicile ;
- ... accompagnement d'enfants dans leurs déplacements ;
- ... téléassistance à domicile ;
- ... téléassistance mobile ;
- ... ménage, repassage, préparation des repas, aide aux courses.

Accueil le mardi et le vendredi de 9 h à 12h30, 31 rue Gabriel-Auchier à Coulon  
Tél. : 05 49 35 83 65 du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h.  
[adm.veniseverte@fede79.admr.org](mailto:adm.veniseverte@fede79.admr.org)  
Correspondante locale : Marie-Claude Collet

## Emploi, formation... un accueil pour les jeunes

La Mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, de formation, ou se posant des questions sur l'orientation et la vie quotidienne. Elle propose une permanence :

- ... à Coulon, le mardi matin (de 9 h à 12 heures) au centre social du Marais, par Chantal Haëin ;
- ... à Mauzé-sur-le Mignon, le mardi matin (de 9 h à 12 h) au centre social, par Béatrice Vivier.

Contact : tél 05 49 17 50 57

[www.facebook.com/Mission.Locale.Niort.Melle.SaintMaixent](http://www.facebook.com/Mission.Locale.Niort.Melle.SaintMaixent)  
[misud79-siege@mis79.fr](mailto:misud79-siege@mis79.fr)

## Opah :

des aides pour votre logement



Depuis le 5 février 2018, l'Agglo a mis en place un programme d'aide à l'amélioration des logements construits avant janvier 2003. Réhabilitation de logements dégradés, amélioration thermique, adaptation à la perte d'autonomie... tous les types de travaux (hors embellissement) sont concernés. Cumulées, les aides de l'Agglo et l'Anah peuvent représenter de 35 à 50 % du montant hors taxes des travaux pour les propriétaires occupants et de 50 à 60 % pour les propriétaires bailleurs.

Ce dispositif couvre la période 2018-2022 et concerne l'ensemble des communes de l'agglomération. Objectif : réhabiliter 1 200 logements en cinq ans sur l'agglo, dont 83 % de logements de propriétaires occupants. 5,1 millions d'euros sont consacrés à ce programme, l'Anah (État) apportant de son côté 11,5 millions d'euros.

Contact : ADIL, 28 rue du Bas Paradis, à Niort.  
Tél. 05 49 28 08 08 - [accueil@adil79.fr](mailto:accueil@adil79.fr)

## Service gratuit pour les seniors

LE CLIC (Centre local d'information et de coordination) offre un service gratuit à destination des seniors et de leurs proches (aide à domicile, hébergement, démarches administratives).

Pour prendre rendez-vous, appelez le 05 49 06 63 63, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

74 rue Alsace Lorraine à Niort  
[Clicbvn.assosud79@gmail.com](mailto:Clicbvn.assosud79@gmail.com)

## À venir !

**JOVE ORQUESTRA DE FIGUERES**  
**9 JUILLET 20 H 30 > ÉGLISE DE SANSAIS**  
Dans le cadre des Eurochestrées

**14 JUILLET > LE CHÂTELET**

À partir de 16 h 30. Sont organisés par la commune et le comité des fêtes : randonnée, repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, animation musicale.

**THÉÂTRE ROGER BLIN**

**18 & 19 JUILLET 21 H > CHÂTELET**

L'habilleur de Ronald Harwood  
*Cendrillon* de Joël Pommerat  
*Le Défunt* de René De Obaldia

**SYMPHONIE DE LA NATURE**

**18 AOÛT > MAISON DU CHEVAL**

Messe de Saint-Hubert, repas, multiples exposants, démonstrations, vide-grenier

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**

**21 SEPTEMBRE > SANSAIS**

Journée portes ouvertes à la bibliothèque avec exposition de photos de faune et flore sud-américaines

**COMPAGNIE DU CHAPEAU**

**21 & 22 SEPTEMBRE 20 H 30**

Représentation théâtrale *Magda*

**CONCERT AMATINI**

**17 NOVEMBRE 16 H 30 > SALLE DES FÊTES DE SANSAIS**

**FÊTE DE NOËL**

**14 & 15 DÉCEMBRE > LA GARETTE**

Fête de Noël et allée enchantée

## NUMÉROS UTILES

**Mairie :** 05 49 04 51 73

Ouverture le lundi, de 15 h à 18 h ;  
les mardis, jeudis et vendredis : de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

**Gendarmerie**

- ... Frontenay-Rohan-Rohan : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- ... Beauvoir Sur Niort : le lundi de 8 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 18 h
- ... Prahecq : le mercredi de 14 h à 18 h et le vendredi de 8 h à 12 h

Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone ou mail.

**SAUR :** 02 53 59 40 00

**Camping de La Garette :**

05 49 35 00 33

**Agence postale de Sansais :**

05 49 04 51 70

Ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.

Le samedi, de 10 h à 12 h.

**[www.sansais-lagarette.fr](http://www.sansais-lagarette.fr)**

## État civil

### NAISSANCES

*Bienvenue aux nouveau-nés !*

Gabriel Peltier, le 29 septembre  
Leïla Mbaye, le 6 novembre  
Margaux Lesca, le 29 novembre  
Tom Pogut, le 25 janvier 2019  
Morgan Drut, le 28 janvier 2019

### MARIAGES

*Félicitations aux mariés !*

Claudine Pampanelli et Thierry Berteau, le 29 juin 2019

### DÉCÈS

*Adieu à...*

Anne Bonneau, le 6 novembre 2018  
Rolande Péan, le 29 mars 2019

*Paroles de pigouille* est le journal de la commune de Sansais-La Garette, Le Bourg 79270 Sansais  
[mairie-sansais@orange.fr](mailto:mairie-sansais@orange.fr)

**Directeur de la publication :** Rabah Laïchour.

**Ont contribué à ce numéro :** Ghislaine Gaudin, Rabah Laïchour. **Crédits photos :** Maupetit (maisons p. 1), Éliisa Daviet (p. 2-CPI), commune de Sansais, AdobeStock, Ingimage. **Maquette :** Plume de Comm. **Impression :** Sigma Impressions Niort – Tirage : 330 ex.